Déclaration de Michelle Bachelet, Haute Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme à l'occasion de la Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste, le 27 janvier 2020 :

« Aujourd'hui, 75 ans se sont écoulés depuis la fin de l'Holocauste - un crime d'une inhumanité dévastatrice et sans précédent, au cours duquel six millions de Juifs, entre autres, ont été brutalement assassinés.

C'est ce jour-là, en 1945, qu'Auschwitz-Birkenau, le plus grand camp d'extermination nazi, a été libéré. On estime que plus de 1,1 million de personnes - dont neuf Juifs sur dix - ont été assassinées dans ce seul camp.

Les victimes du programme d'extermination nazi comprenaient des millions de Juifs, des centaines de milliers de Roms et de Sinti, des personnes handicapées, des homosexuels, des prisonniers de guerre, des dissidents politiques et des membres des réseaux de résistance de toute l'Europe occupée.

Les Nations unies ont été créées en réponse aux ravages de la Seconde Guerre mondiale, à la déshumanisation et à la haine meurtrière propagée par le régime nazi. Son but était de reconstruire un monde de justice et de paix.

Mais aujourd'hui, les personnes considérées comme différentes sont confrontées à de nombreuses formes de haine, et même des dirigeants alimentent la discrimination ou la violence à l'encontre des Juifs, des musulmans, des migrants ou d'autres membres de communautés minoritaires.

Dans de nombreuses régions, nous assistons à une augmentation des attaques visant des individus et des groupes sur la base de leur religion, de leur appartenance ethnique ou de leur apparence présumée.

Nous ne pouvons pas permettre à l'humanité de revenir à cet état d'esprit injuste et cruel. Cela ne correspond pas à ce qu'elle est. Je salue les femmes, les hommes et les jeunes du monde entier qui manifestent leur courage, leur empathie et leurs principes en défendant la tolérance et les droits de l'homme face aux efforts de déshumanisation et de diabolisation des personnes.

Pour créer un rempart permanent contre la montée de la haine, il faudra une éducation réfléchie et fondée sur des principes, non seulement des esprits, mais aussi des cœurs.

L'éducation aux droits de l'homme aide les gens à comprendre les principes universels des droits de l'homme et les leçons de l'histoire, tout en leur donnant les moyens de demander des comptes à leurs gouvernements. Elle favorise un sentiment d'humanité commune tout en aidant les gens à faire des choix éclairés, à résoudre les conflits de manière non violente et à participer de manière responsable à leurs communautés et sociétés.

Une éducation de principe du cœur et de l'esprit aurait pu aider les gens à repousser les campagnes de persécution et de violence dans le passé - et je crois que chaque pays et chaque communauté peut en bénéficier aujourd'hui. »

N.B.: Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme co-parraine une exposition au Palais des Nations à Genève, "Lest we forget", qui comprend des photographies de survivants de l'Holocauste. L'année dernière, alors qu'elle était exposée en plein air à Vienne, elle a fait l'objet de vandalisme antisémite à plusieurs reprises. En réaction, des membres du public ont réparé les œuvres et ont commencé à organiser des vigiles pour les protéger.

Source: Nations Unies.